

L *a décontextualisation d'une méthode de langues et ses avatars : la méthode Gouin importée à Taiwan sous la domination coloniale japonaise pour la diffusion du japonais*

JEAN NORIYUKI NISHIYAMA
UNIVERSITÉ DE KYOTO, JAPON

L'enseignement/apprentissage des langues constitue-t-il une idée universelle qui intègre les différences culturelles aussi bien que sociopolitiques ? Les Occidentaux enseignent-ils une langue étrangère de la même manière que les Orientaux et inversement ? Lorsqu'on parle des professeurs occidentaux qui enseignent leur langue aux Orientaux, il se peut que leur pratique pédagogique, même avec ses présupposés culturellement marqués, dérive de la représentation qu'ils se font de l'enseignement/apprentissage des langues, et cela surtout en se servant d'une méthode d'origine occidentale. Nous expliciterons dans cet article comment les Orientaux, en l'occurrence les Japonais, enseignent leur langue à d'autres Orientaux – ici, il s'agit des Taiwanais d'origine chinoise à l'époque où ils ont été sous la domination coloniale du Japon – par le biais d'une méthode d'origine européenne. Ce contexte didactique témoigne-t-il de la valeur universelle d'une méthode de langue ?

On abordera ici d'abord l'histoire de la « méthode directe » chez François Gouin, qui en est l'inventeur et l'auteur, reprise ensuite à Taiwan par les Japonais dans le but de favoriser la colonisation japonaise. L'analyse de cette transposition nous amènera à observer à quelles conditions le transfert de notions didactiques en dehors de leur contexte d'origine est possible.

Gouin et la création de sa « méthode directe »

Né en 1831 en Normandie, et formé à l'École normale de la Seine, François Gouin (1831-1896) a commencé sa carrière d'enseignant dans une classe de cinquième à Cain (Gouin, 1894, p. 12). En plus de l'enseignement, il a continué ses études à l'Université de Caen, où on lui a proposé d'aller étudier « les plus grands maîtres de l'école allemande, Hegel et Schelling » en Allemagne. À Hambourg, avant d'aller à Berlin, il éprouva des difficultés linguistiques, malgré un apprentissage assidu de l'allemand qu'il avait cru assimiler par la méthode grammaire-traduction. En effet, il s'est rendu compte qu'il ne pouvait ni parler, ni comprendre l'allemand pratiqué dans les cours de l'Université.

Rentré en France après un séjour linguistique de dix mois qui s'est soldé par un échec, il a eu l'occasion d'observer, au sein de sa famille, comment un enfant, son neveu de trois ans, acquérait la compétence orale de la langue. Cette observation lui a permis de concevoir, de manière déterminante, une méthode d'apprentissage des langues basée sur une acquisition plus ou moins naturelle. Apprendre une langue étrangère comme le font les enfants est une idée qui l'a marqué au point de le pousser à élaborer sa propre méthode quelques années plus tard. Gouin est retourné en Allemagne après avoir mis au point sa méthode d'apprentissage qui lui a permis d'obtenir un résultat impressionnant. En 1864, invité par un ministre, Gouin est parti en Roumanie en vue de réformer l'instruction publique pour passer ensuite en Angleterre et s'installer à Genève, où, d'après son traducteur anglais Howard Swan, il a rédigé sa méthode et l'a publiée à son compte. Il s'est également occupé de la direction d'un lycée.

C'est en 1880 que la première édition de sa méthode a vu le jour après son expérience à l'étranger. Ayant enfin obtenu un poste en France en 1883, il est devenu professeur d'allemand au lycée Arago à Paris, tout en enseignant au moyen de son nouveau système le grec et le latin dans son cours privé. Pourtant sa méthode a eu peu de répercussions éditoriales, bien que sa pratique pédagogique ait été fortement appréciée par les autorités publiques. C'était un certain Léon Tempie, qui a fait connaître sa méthode et qui a recommandé au ministre de l'Instruction publique de

l'adopter pour l'Instruction publique. Gouin en fit une démonstration au cours d'une séance d'enseignement de l'allemand à l'École normale de Paris en 1885. Le ministre de l'Instruction publique apprécia les résultats de son cours d'allemand à l'École normale de Seine, où, « en moins de 300 leçons, les élèves suivaient une conversation ordinaire, comprenaient un exposé fait en allemand, savaient donner eux-mêmes une leçon, démontrer les règles de la grammaire et écrire correctement » (*ibid.*, p. 535). Première consécration nationale, qui fut suivie la même année par l'ouverture de l'École pratique d'enseignement des langues vivantes sous sa direction, et cela sous l'égide de la ville de Paris.

Son succès ne s'est pas limité au plan national, et la « méthode Gouin » a gagné une notoriété internationale. La traduction anglaise, *The Art of Teaching and Studying Languages*, a été publiée en 1892 par un pédagogue anglais, Howard Swan, et un professeur français, Victor Bétis, « ardent disciple de Gouin » (Gouin, 1892, xii), qui en a donné, peu de temps après, deux rééditions, l'une en 1894 et l'autre en 1897. Cette méthode passe les frontières, à tel point qu'au début du xx^e siècle elle est devenue la plus populaire dans le monde anglophone, en particulier aux États-Unis.

Quelles sont les caractéristiques de cette méthode au regard de l'histoire de la didactique des langues ? Puren considère Gouin comme précurseur de la méthode directe, considérée à l'époque comme un produit scientifique d'origine allemande (Puren, 1988). Gouin n'utilise pourtant pas le terme « méthode directe », et ne revendique pas son origine allemande, mais il l'appelle plutôt la « méthode de la nature » (Gouin, 1894, p. 57), puisqu'elle imite le mode d'acquisition de la langue maternelle par les enfants. Or une des caractéristiques majeures de la méthode directe consiste « à utiliser, dès le début de l'apprentissage et dès la première leçon, la langue étrangère pratique en s'interdisant tout recours à la langue maternelle » (Cuq et Gruca, 2003, p. 236). La méthode Gouin ne fait pas partie de la méthode directe, entendue au sens strict du terme, puisqu'elle préconise l'utilisation de la langue maternelle en début d'apprentissage. Gouin n'hésite pas à utiliser le français, langue maternelle des élèves en France, pour l'enseignement de l'allemand ; « D'abord, c'est bien l'oreille qui a joué le premier rôle ; c'est elle qui a reçu le thème en français et l'a transmis, non à l'oreille, mais à l'imagination. » (Gouin, 1894, p. 182)

Nous pouvons constater dès lors, avec Germain (Germain 1993, 1995), que Gouin peut être classé parmi les méthodologues de la méthode directe au sens strict du terme, sans pourtant contester que sa méthode présente des traits caractéristiques de la méthode directe, tels que la mise en place du vocabulaire courant ou la valorisation de l'oral. Il est à noter également que la méthode Gouin cherche à relier directement les actes qu'on exécute avec le langage, point commun avec la méthode directe. D'ailleurs la méthode naturelle que revendique Gouin a exercé une influence importante sur la méthode directe (Cuq et Gruca, 2003, p. 237), à tel point qu'on tend à les regrouper, comme le fait Puren.

Pour ce qui est de Gouin, il cherche donc à faire reprendre par les apprenants à la manière dont les enfants assimilent leur première langue, en insistant en particulier sur le rôle de la représentation des faits réels et sensibles dans le processus d'apprentissage. Un choix concernant la langue caractérise la méthode. Constatant la prédominance de l'oral sur l'écrit, Gouin fait appel à la langue usuelle comme base du langage et propose une série thématique de phrases accompagnées de verbes différents. Si la méthode Gouin présentait une certaine nouveauté dans l'enseignement des langues à l'époque, elle ne représentait pas la méthode officielle en France ; la « méthode maternelle » ou la « méthode Carré » dominait à la fin du XIX^e siècle dans la société française. Le nom de cette méthode relève d'un inspecteur général de l'enseignement primaire, Irénée Carré (1829-1909), qui a présenté cette méthodologie pour la francisation des patoisants en Bretagne, au Pays basque aussi bien qu'en Alsace, et cela en vue de diffuser les idées républicaines. Dans un article publié en 1889, Carré n'hésite aucunement à s'appuyer sur la méthode de Gouin dont un des points centraux est de faire la distinction entre les langages objectif, subjectif et figuré, ce qui doit aider l'enseignant en lui facilitant sa tâche (Carré, 1889, pp. 225-227). Il s'agissait de la reconnaissance officielle de la part d'un Inspecteur général. Gouin, pour sa part, a développé ses idées en réagissant à l'article de Carré (Gouin, 1889).

Toute cette conjoncture historique montre la position assez ambiguë de Gouin. D'un côté, les pouvoirs publics, représentés par le ministre de l'Instruction publique et par l'inspection générale, approuvent ses travaux pédagogiques et se félicitent de l'ouverture de son École de langues, ce dont témoigne également la reconnaissance officielle de la ville de Paris. D'un autre côté, on le considère comme un critique du conservatisme, de l'amour-propre et du corporatisme de ses collègues, ce qui révèle sa position plus ou moins solitaire (Puren, 1988, p. 109). On s'interroge dès lors sur ses états d'âme dans le milieu des méthodologues. Tout en étant « précurseur » de la méthode directe, il était encadré par l'appareil d'État que dominait la « méthode Carré », même si le représentant officiel de cette méthode lui avait reconnu quelques emprunts dans une revue de la spécialité. Gouin était apprécié certes, mais sa gloire était malgré lui encore plus brillante hors de France, y compris en Asie du Nord-Est, ce que nous allons montrer dans le cadre de la politique linguistique coloniale du japonais à Taiwan.

Méthode Gouin dans la politique coloniale à Taiwan

Taiwan a été colonisé par l'Empire japonais en 1895, suite au traité de Shimonoseki concluant la guerre sino-japonaise. La Chine a cédé l'île au

Japon pour des raisons diplomatiques, ce qui a provoqué la révolte des Taiwanais contre les occupants japonais. L'insurrection n'a duré que quelques jours jusqu'à ce qu'un gouvernement général soit mis en place. La direction des affaires scolaires fut confiée à Izawa Shuji (1851-1917, directeur de 1895 à 1897) et établie dès le début de la colonisation en 1895. Le directeur était un pédagogue qui avait fait ses études aux États-Unis où il avait reçu une formation de didacticien innovant afin de favoriser l'apprentissage de l'oral (Komagome, 1996).

Lorsque le gouverneur général a créé l'institution scolaire en vue de la japonisation de la population taiwanaise, la communication entre les Japonais et les indigènes taiwanais d'origine chinoise était fort complexe. Peu de métropolitains comprenaient la langue indigène, langue *minnan* que les Japonais appelaient dorénavant la langue taiwanaise, et les Taiwanais ne savaient pas non plus le japonais, de sorte qu'ils étaient obligés de faire appel à des interprètes en mandarin. Si un Japonais monolingue tenait à communiquer avec un Taiwanais monolingue, il demandait d'abord à l'interprète japonais qui maîtrisait le mandarin de passer son message à un interprète taiwanais bilingue (mandarin et taiwanais), pour que ce dernier passe enfin le message à l'indigène (Cao, 2003, I, p. 157). Il fallait deux interprètes pour chacun des deux partenaires et cette situation multilingue a rendu on ne peut plus complexe l'enseignement du japonais dans les classes de langue au début de la colonisation.

Un maître japonais maîtrisant le chinois classique écrit préparait d'abord la version chinoise du texte de japonais pour les cours du lendemain. Dans ce cas, ce n'était pas un interprète, mais un de ses élèves bilingue (mandarin et taiwanais) qui préparait la traduction en langue indigène. Les cours de japonais étaient dispensés sous forme d'enseignement bilingue et le maître était obligé de recourir à la traduction taiwanaise pour que les Taiwanais parviennent à comprendre la langue cible. Cependant il convient de noter que cette pédagogie trilingue n'est devenue bilingue que lorsque les maîtres japonais sont arrivés à parler la langue taiwanaise. Les cours de japonais étaient donc en partie menés dans et par la langue maternelle des élèves indigènes, ce qui était conforme à la méthode Gouin.

C'est dans cette conjoncture assez confuse que le ministère japonais de l'Éducation a envoyé à la Direction des affaires scolaires des documents relatifs à l'enseignement des langues publiés en Occident. Il se trouve que Hashimoto Takeshi, professeur de japonais à l'École de langue nationale à Taiwan, a découvert l'ouvrage de Gouin traduit en anglais, *The Art of Teaching and Studying Languages*. Il l'a lu avec tant d'intérêt qu'il l'a fait expérimenter à son collègue, Yamaguchi Kiichiro (1872-1952), maître de japonais à la Première école annexée à l'École de langue nationale. Le succès de la méthode Gouin l'a amené à traduire l'ouvrage partiellement en 1900¹, et a permis à la Direction des affaires scolaires d'élaborer ses propres méthodes de langue et de lecture en

1. Nous ne pouvons identifier l'édition anglaise d'après laquelle Hashimoto a travaillé parmi les trois éditions de 1892, 1894 et 1897.

s'inspirant directement de la méthode d'origine française. Les Japonais considérant la méthode Gouin comme un modèle de la méthode directe pour mieux diffuser le japonais, elle a été adaptée à la société coloniale vers 1904, au bénéfice d'une expansion méthodique de la langue du colonisateur².

La traduction japonaise de l'ouvrage de Gouin se compose de quatre parties ; la première porte sur son histoire qui correspond à la première moitié de la première partie de l'édition originale ; la deuxième porte sur l'observation de l'acquisition des langues chez les enfants, ce qui correspond à la deuxième moitié de la première partie ; la troisième intitulée « langage objectif », la quatrième « langage subjectif », et la cinquième « langage figuré » résumant respectivement les parties de l'édition originale. Ne sont pas traduites en japonais la troisième partie de l'édition originale consacrée à la grammaire, la quatrième partie sur les séries auxiliaires, ainsi que la cinquième partie concernant le grec et le latin. La préface de l'édition anglaise rédigée par Swan est résumée en japonais pour présenter l'auteur, ainsi que les principes de sa méthode. Le traducteur a ainsi modifié la version japonaise de manière à satisfaire les besoins locaux, ce qui, malgré lui, a provoqué une critique de la part de ses homologues sur la qualité de la traduction.

Pourquoi les Japonais se sont-ils intéressés à une méthode d'origine française, conçue en dehors du contexte du colonialisme ? Les nouveaux occupants de l'île auraient pu se référer à la didactique des langues de Louis Machuel (1848-1921), par exemple, qui a dirigé la politique linguistique coloniale en Tunisie sous le protectorat français (Nishiyama, 2006). C'est sans doute par hasard que Hashimoto est tombé sur la méthode Gouin, mais il y a trouvé des arguments pour une politique linguistique nouvelle à Taiwan. C'est l'aspect relativement monolingue dans l'apprentissage des langues qui a attiré le directeur japonais, c'est-à-dire l'enseignement d'une langue étrangère au moyen de la langue cible. Un bénéfice qu'il privilégiait, même si la traduction japonaise n'a pas omis l'usage de la langue maternelle des élèves, en l'occurrence l'anglais dans la traduction anglaise, pour faciliter l'apprentissage (Gouin, 1900, p. 191). Le didacticien japonais a apprécié la façon dont Gouin a élaboré sa méthode à partir de l'acquisition naturelle des langues chez les enfants. Au dire du directeur, la méthode Gouin se développe en fonction du principe du monolinguisme, ce qui n'était pas tout à fait exact au début de l'apprentissage, mais elle n'exige pas la formation des maîtres de langue qui ne maîtrisent pas la langue locale. Avant la mise en place de la méthode Gouin, l'École normale avait dispensé des cours de taiwanais aux stagiaires qui allaient enseigner le japonais en se servant de la langue locale. Avec la nouvelle méthode, la direction n'avait plus besoin d'organiser la formation linguistique des enseignants.

Le deuxième argument se rapporte davantage à l'aspect idéologique de la politique linguistique japonaise. L'enseignement du japonais aux

*La décontextualisation
d'une méthode
de langues
et ses avatars :
la méthode Gouin
importée à Taiwan sous
la domination coloniale
japonaise pour
la diffusion du japonais*

2. En 1902, Howard Swan, traducteur de Gouin et lecteur à l'École des Hautes études de commerce de Tokyo, a été invité au stage de formation des professeurs japonais d'anglais pour présenter la méthode Gouin, mais ces derniers n'en ont pas tenu compte en la rejetant comme un « projet idiot ». Il s'agit en effet d'un jeu de mots en japonais. La prononciation de Gouin se confond avec un homonyme du terme « projet idiot » en japonais. L'impopularité de la méthode serait, de toute évidence, due à une autre raison : faute de disposer de la compétence orale de la langue cible, atout indispensable pour se servir à bon escient de la méthode Gouin, les professeurs japonais ne voulaient pas remplacer la méthode directe par la méthode de grammaire-traduction, soutenue par la langue maternelle des professeurs. En plus, les professeurs d'anglais japonais n'avaient certainement pas besoin d'infuser « l'âme anglaise » aux étudiants japonais en leur inculquant la langue. (Osa, 1998, p. 220)

habitants de la colonie, loin d'avoir comme but de les aider à acquérir une formation professionnelle, ne cherche qu'à leur infuser « l'âme japonaise » propre à l'Empire du Soleil levant, ainsi que la vénération envers l'empereur, partie intégrante de la japonisation. Tous partageaient l'idée qu'il était impossible de traduire la langue japonaise, représentation par excellence de « l'âme japonaise », à cause de la suprématie de la nation. Le génie du japonais était tel que cette langue ne pouvait être remplacée par aucune autre comme si, parlée dans l'Empire du Japon, elle ne pouvait pas plus être comparée à d'autres langues et à d'autres nations que le Japon. Les sujets qui étaient les élèves de Taiwan devaient, sous la domination coloniale, assimiler « l'âme japonaise » par le seul moyen de l'apprentissage du japonais, la langue nationale étant supposée incarner la nation qui la parle. Cette idéologie, qui n'est pas propre aux Japonais, était au cœur de la politique linguistique japonaise, aussi bien en métropole que dans les colonies. La Direction des affaires scolaires croyait que la méthode Gouin incarnait ce nationalisme fondé sur la primauté de la langue. Par ailleurs, il était tout à fait approprié de considérer les apprenants de la même façon que des enfants en train d'acquérir leur langue maternelle, puisque, dès le début, on pouvait leur faire prendre l'habitude de penser et d'agir en langue cible, premier pas essentiel pour la japonisation (Osa, 1998, p. 201). En effet, on se rend compte que les fondements didactiques que les Japonais ont découverts dans la méthode Gouin trouvent leur corrélat dans les discours français sur le colonialisme, puisque les colonisés étaient également considérés comme des enfants adoptés (*Congrès colonial international de Paris*, 1890, p. 82).

Il faut cependant s'interroger sur le transfert de ces idées coloniales entre l'Occident et l'Orient en matière d'enseignement des langues. Comme l'Empire du Japon n'avait pas possédé de colonies avant la conquête de Taiwan, il lui était nécessaire d'étudier les expériences des Occidentaux pour mener son projet colonial à bien et les colonisateurs japonais s'acharnaient à étudier la colonisation occidentale. Des journalistes japonais engageaient des débats sur les modalités de la colonisation en s'appuyant sur les idées coloniales européennes.

Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916), économiste français et principal idéologue de la colonisation, était une des personnalités qui avait le plus attiré l'attention des Japonais de l'époque, même si son principal ouvrage, *De la colonisation chez les peuples modernes* (Leroy-Beaulieu, 1872), n'avait pas été traduit intégralement, mais avait été évoqué de manière partielle et à maintes reprises dans des revues d'opinion. Fukumoto Nichinan (1857-1921), journaliste francophone, a présenté sans doute pour la première fois l'ouvrage de Leroy-Beaulieu en 1891, en reprenant presque intégralement les préfaces de la première et de la deuxième édition de son ouvrage (Yanase, 2002). En partant des idées de Leroy-Beaulieu, l'intérêt du journaliste consistait à justifier la colonisation, comme étant la mission par excellence de toute société civilisée,

et donc l'expansionnisme vers des régions frontalières. Fukumoto considère ainsi l'Empire du Japon comme un pays techniquement développé, enfin doté du droit de coloniser et d'apporter la technique occidentale aux pays moins développés. Fukumoto utilise l'équivalent du mot *civilisation* en japonais, mais il faut souligner que ce mot signifiait pour lui d'abord les progrès techniques apportés par l'Occident. Par la suite, des idées coloniales de Leroy-Beaulieu se sont répandues assez vite dans la société japonaise de la fin du XIX^e siècle, à tel point que le ministère des Colonies a traduit en 1897 le *Traité sur la colonisation à Madagascar* (Leroy-Beaulieu, 1898). L'intérêt majeur pour Leroy-Beaulieu et, à travers lui, pour la colonisation française était de savoir si la France pouvait apporter des théories qui permettaient de faire valoir la colonisation en faveur de Taiwan et, un peu plus tard, de la Corée. L'opinion publique se demandait si le gouvernement japonais dominait Taiwan de la même manière que la métropole, tant sur le plan sociopolitique que culturel. D'autres n'y voyaient que des difficultés comme la révolte des indigènes ou des maladies, en plus du déficit budgétaire pour l'administration. L'expérience des Français en Algérie a éveillé à cet égard l'attention des journalistes japonais qui ont plutôt constaté l'échec de la politique d'assimilation. Ils soutenaient donc une domination plus ou moins indirecte qui n'était pas suivie de l'émigration de Japonais dans cette île (Matsuda, 2003). Ces journalistes se sont contentés de proposer que Taiwan ne soit qu'« une colonie d'exploitation » et d'y envoyer des colonisateurs et des commerçants qui exploiteraient les indigènes.

Cette conjoncture entre la politique coloniale et sa mise en place en matière d'enseignement colonial nous semble assez curieuse en termes de divergence, sinon d'opposition. Ayant émis des réserves sur la politique coloniale d'assimilation en Algérie, les journalistes japonais soutenaient une domination indirecte pour Taiwan, tandis que la Direction des affaires scolaires avait conçu l'enseignement colonial sur la base de la « méthode directe », capable de mieux répondre aux attentes de la politique d'assimilation. S'agissait-il dès lors d'une divergence d'opinions entre la métropole qui élaborait sa politique coloniale sans expérience de terrain, et la colonie qui la mettait en pratique en fonction du contexte du terrain, comme on l'a souvent reconnu dans la politique coloniale de la III^e République ? On peut dire au moins que la Direction qui a traduit la méthode Gouin a omis sans doute de manière délibérée l'emploi de la langue maternelle des élèves au début de l'apprentissage. En d'autres termes, l'intégration de la méthode Gouin était partielle, à la différence de l'opinion de l'époque et même de nos jours. La méthode Gouin a impulsé la méthodologie du japonais à Taiwan avec une modification qui est passée inaperçue pour les contemporains. Les Japonais ont privilégié l'entrée monolingue de Gouin de manière à évincer l'usage de la langue maternelle des élèves.

Nous avons tracé la genèse de la méthode Gouin dans l'espace européen, par rapport à son intégration dans un contexte tout différent en Asie du Nord-Est. La méthode Gouin, inspirée de l'expérience personnelle de son inventeur en dehors du contexte de la colonisation, s'est imposée dans la société coloniale qu'était le Japon, ce qui témoigne, toutes proportions gardées, de la possibilité du transfert de cette notion didactique. Mais cette méthode n'a été attestée que lorsqu'elle a été utilisée sans intégrer la langue maternelle des élèves au début de l'apprentissage. Il s'agit d'un cas de contextualisation, sinon de détournement, de cette méthode, qui a vu le jour sans toutefois que l'auteur n'en assume la responsabilité.

Bibliographie

- CONGRÈS COLONIAL INTERNATIONAL DE PARIS (1890), *Congrès colonial international de Paris 1889*, Paris, Augustin Challamel, p. 382.
- CAO, M. (2003), *Étude historique sur l'enseignement du japonais à Taiwan*, 2 vol, Taipei, Librairie Taishin, 614 + 735 p. (en japonais).
- CARRÉ, I. (1889), « Les langues vivantes dans l'enseignement primaire », *Revue pédagogique*, t. 14, pp. 222-231.
- CUQ, J.-P., GRUCA, I. (2003), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 452 p.
- GERMAIN, C. (1993), *Évolution de l'enseignement des langues : 5 000 ans d'histoire*, Paris, CLE International, 351 p.
- GERMAIN, C. (1995), « Les fondements psychologiques et linguistiques de la méthode des séries de François Gouin (1880) », *Histoire Épistémologie Langage*, t. 17, fasc. 1, pp. 115-141.
- GOUIN, F. (1889), « Sur l'enseignement des langues vivantes », *Revue pédagogique*, t.14, pp. 549-553.
- GOUIN, F. (1892), *The art of Teaching and Studying languages translated by Howard Swan and Victor Bétis*, London, George Philip & Son, 407 p.
- GOUIN, F. (1894 [1880 1^{re} édition]), *L'art d'enseigner et d'étudier les langues*, Paris, Bellier et Cie & École pratique des langues vivantes, 543 p.
- GOUIN, F. (1900), *Projet de la pédagogie des langues de M. Gouin* (traduction japonaise partielle de l'ouvrage de Gouin, à partir de la traduction anglaise), Taipei : Service des affaires pédagogiques du Gouvernement Général de Taiwan, 207 p. (en japonais).
- KOMAGOME, T. (1996), *L'intégration culturelle de l'Empire colonial japonais*, Tokyo : Iwanami shoten, 465 p. (en japonais).
- LEROY-BEAULIEU, P. (1872, 1884, 1885, 1898), *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris : Librairie Guillaumin et Cie.
- LEROY-BEAULIEU, P. (1898), *Traité sur la colonisation à Madagascar*, Tokyo : Ministère des colonies, 63 p. (en japonais)
- MATSUDA, Y. (2003), « The world colony research by Taiwan society », *Bulletin de recherche à l'université de pédagogie de Hyogo*, n° 23, pp. 33-37, (en japonais).
- NISHIYAMA, N. (2006), « La pédagogie bilingue de Louis Machuel et la politique du protectorat en Tunisie à la fin du XIX^e siècle », *Revue japonaise de didactique du français*, vol. 1, n° 1, *Études didactiques*, pp. 96-115.
- OSA, S. (1998), *Le Japon moderne et le nationalisme de la langue nationale*, Tokyo : Yoshikawakoubunkan, p. 277. (en japonais)
- PUREN, Ch. (1988), *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris : CLE International, 447 p.
- YANASE, Z. (2002), « Essai sur la formation des idées coloniales aux époques Meiji et Taisho : aspects de la réception de Leroy-Beaulieu », *Langue et littérature japonaises à l'Université de Mie*, n° 13, pp. 67-93. (en japonais)